



Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Les demandes de majoration des 500 points sur le barème des permutations informatisées sont examinées ce jour. Le Snuipp constate l'augmentation du nombre de demandes : quel sens porter à ce constat ? Nos collègues souffrent-ils plus de troubles liés au handicap qu'avant et dans ce cas, quelle interprétation donner à cette augmentation ? Ont-ils des situations de vie professionnelles et/ou personnelles qui se dégraderaient de plus en plus ? Quoi qu'il en soit, les représentants du personnel seront vigilants sur le traitement de chacune des situations exceptionnelles. Ils entendent le caractère prioritaire de la reconnaissance du handicap sur un plan administratif mais ils rappellent également que certaines situations non connues par la MDPH pourraient, elles aussi, recueillir toutes l'attention de l'institution, tant elles sont dégradées sur le plan humain et social. Le Snuipp souligne l'augmentation du nombre de collègues qui vivent actuellement de plus en plus difficilement soit au niveau de leur métier, soit au niveau personnel.

Quant aux candidatures pour la formation au DEPS.... cette année, plus que jamais face à la suppression récurrente et sans précédent des postes dans l'Education Nationale, les psychologues scolaires sont très attentifs au nombre de départs en stage DEPS, comme le seront également tous les enseignants spécialisés des Rased et les enseignants non spécialisés de toutes les classes. Le Snuipp rappelle l'importance du travail des Rased qui mettent en place des réponses en termes d'aides, de soutien, de conseil et de relais.

Il ne peut que constater la baisse incessante des départs en stage DEPS participant à l'agonie lente par asphyxie des formations spécialisées des Rased. De 2004 à 2010, le nombre de départs en stage est passé de 240 à 108 au niveau national.... 108 : le nombre n'a jamais été aussi bas alors que le besoin en psychologues scolaires n'a jamais été aussi grand. Certaines écoles « explosent » face à la prise en charge d'élèves affichant des problématiques comportementales de plus en plus complexes que cela soit au niveau d'enfants porteurs d'un handicap ou non. Les CMPP explosent....face au nombre de demandes, des mois d'attente comme à Corbeil.... et dans ce contexte, les psychologues scolaires permettent encore un relais possible entre les prises en charge extérieures et l'enfant en difficulté.

Pourquoi l'Education Nationale ne se donne pas les moyens de répondre au maximum aux difficultés complexes et individuelles des élèves et des familles ? Cette année encore des postes de psychologues scolaires sont restés vacants après les phases du mouvement. La souplesse demandée quant au nombre de départs en stages DEPS chaque année est plus que légitime. Le travail des psychologues scolaires ne peut être remplacé par aucune autre fonction : c'est un point de jonction essentiel entre les différents partenaires qui interviennent au niveau des enfants, de leur famille et de l'école. Cependant, l'Education Nationale ne facilite pas leur fonctionnement (secteurs très larges, difficultés de remboursement des frais de déplacement...).

Cette année plus que jamais, la vigilance s'impose.... ! Les représentants du personnel du Snuipp veilleront à ce que les candidatures pour les stages de préparation au DEPS se fassent au plus près des besoins du terrain. Ils rappellent la nécessité d'un nombre de postes suffisant pour que les psychologues scolaires puissent assurer leurs missions. Car des besoins, il y en a et au quotidien.